



## Le maire présente les grands enjeux de la ville aux rotariens de Chalon Bourgogne

Gilles Platret, maire de Chalon-sur-Saône, était mardi soir l'invité du rotary-club Chalon Bourgogne-Niepce. Comme quelques semaines plutôt, Sébastien Martin, Président du Grand Chalon et premier magistrat de la ville, il est venu parler devant les rotariens des grands enjeux de Chalon. Des enjeux qui sont dans l'ensemble les mêmes que ceux de la communauté d'agglomération précitée.

Au cours de sa causerie Gilles Platret n'a pas manqué d'évoquer « le sujet du jour » : le multiplexe cinématographique. Ayant participé le matin même à Paris à la conférence de presse donnée par Jean-Pierre Lemoine, le patron de Mégarama, premier groupe national de multiplexes cinématographiques pour dévoiler son projet pour Chalon. Fini le site de la halle Freyssinet, route de Lyon ; Le nouveau projet, qui prévoit douze salles pour une capacité totale de 1 605 places, se situe en zone sud, dans le secteur de la rue René Cassin, en face de l'hypermarché Castorama. « A dix minutes à pied de la rue du Pont » a tenu à préciser le maire, et a aussi indiqué que s'il n'y a pas de recours, si tout va bien, on pouvait envisager le début des travaux courant 2016, les travaux étant prévus pour durer sept mois. Toutefois l'intervenant s'est montré de la plus extrême des prudences quant à la date d'ouverture. Gilles Platret a également expliqué que le choix de l'ancien centre routier avait été notamment motivé par le fait que cette zone est déjà desservie par les transports urbains et qu'il suffira d'étendre les amplitudes horaires. Ce qui n'était pas le cas pour la halle Freyssinet, puisqu'il aurait fallu créer spécialement une ligne de bus. Un inconvénient majeur venant s'ajouter à plusieurs autres, et plus particulièrement le problème du trafic sur les quais de Saône et la reconstruction de la voûte de la halle aux normes sismiques. Parallèlement « le cinéma au centre ville » ne va pas disparaître, car quatre salles vont être prochainement rénovées aux « 5 Nef », afin d'offrir au total 2 000 fauteuils à Chalon.

### Des efforts sur le tourisme

La réalisation d'un multiplexe cinématographique va bien évidemment participer à l'attractivité de notre ville, Chalon étant la seule commune de la région de cette taille à ne pas encore en avoir un. Mais ce n'est pas tout.

La municipalité va aussi porter ses efforts sur le tourisme, un domaine qui tient à cœur à Gilles Platret, avec comme fers de lance le tourisme fluvial, le cyclotourisme, l'oénotourisme, et l'image. Chalon a des atouts à mettre en valeur. On ne peut pas laisser les dizaines de milliers de personnes qui passent par Chalon filer directement à Beaune et dans d'autres lieux plus connus. Les autres sources d'attractivité, telles que le commerce, qui doit être « la vitrine de la ville », la propreté, le fleurissement, la sécurité, ou encore l'offre de logements, ne vont pas non plus être négligées. Gilles Platret a été clair : Chalon est la première ville de Saône-et-Loire, la seconde ville de Bourgogne, dans la nouvelle région, qui va se former dès 2016, elle doit tenir toute sa place, en montrant qu'elle est redevenue « une ville qui avance ».

Un challenge pas simple à réaliser, car, comme l'a signalé Gilles Platret, à leur arrivée aux affaires, son équipe et lui-même ont été confrontés à une situation difficile, marquée par un déséquilibre budgétaire, par un déséquilibre de la dette, même en tenant compte du transfert de certains domaines au Grand Chalon, et par une perte d'attractivité de la ville, malgré le dynamisme de la vie associative et à cause de la morosité commerciale. Le maire a ainsi souligné qu'un plan de sauvetage des finances communales avait été entrepris, rendu nécessaire par une menace de mise en tutelle de l'Etat. Une cure d'assainissement passant par une réduction drastique des dépenses de fonctionnement, avec notamment une diminution de 25% des subventions attribuées aux associations. L'objectif étant malgré tout une stabilisation du niveau d'imposition communale, engagement de campagne, faut-il le rappeler.

Enfin, Gilles Platret a également fait part à son auditoire des actions qui avaient été menées depuis près d'un an. Dans le domaine de la circulation avec la sécurisation de la Rocade, notamment au carrefour de l'avenue de Paris, la fluidification et la sécurisation du carrefour de la Colombière. « On se dit qu'on peut à nouveau rouler à Chalon ». Dans le domaine du chauffage urbain, avec des renégociations très serrées avec la société prestataire de service pour une diminution significative des tarifs de 20 %. Dans le domaine du stationnement avec aussi des négociations très serrées avec QPark et qui ont abouti à la gratuité de la première demi-heure et au fractionnement du tarif par quart d'heure dans les trois parkings souterrains de la Banque, de la Motte et de l'Hôtel de Ville.

**Gabriel-Henri THEULOT**